

M. SENOTIER : « L'équipe municipale de Combleux a pris conscience que les pesticides représentent un réel danger pour notre environnement et sont responsables de la détérioration de la qualité de l'eau. S'engager sur la voie du zéro pesticide est, pour nous, un des moyens de préserver la Loire. »



Réduisons nos déchets !

Les pesticides rendent votre jardin dépendant !

Lorsque vous traitez dans votre jardin, vous détruisez la faune auxiliaire tels que les coccinelles, les insectes pollinisateurs, etc. Vous créez des déséquilibres, permettant ainsi aux ravageurs de se multiplier, ce qui vous amène à traiter davantage !

Donc, plus vous traitez dans votre jardin et plus vous devrez traiter. Par ailleurs, vous augmentez les déchets liés aux pesticides dont le traitement est extrêmement coûteux.

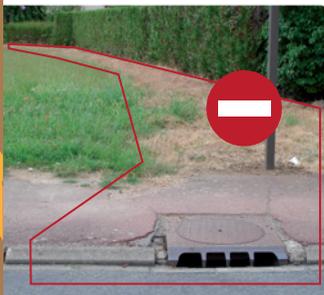
Pourquoi jardiner sans pesticides ?

« Ne traitez pas à proximité de l'eau ! »

Un gramme de pesticides peut polluer 10km de fossés.

Il est donc interdit d'utiliser des pesticides :

- ➔ **A moins de 5 mètres des cours d'eau.**
- ➔ **A moins de 1 mètre de la berge des fossés.**
(seulement en Bretagne - interdiction dans les fossés pour la Mayenne)
- ➔ **Dans les avaloirs, bouches d'égout et caniveaux.**



Arrêté interministériel du 12 septembre 2006.
Arrêtés préfectoraux du 1er février 2008 pour les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, du 9 février 2006 pour la Loire-Atlantique et du 4 décembre 2007 pour la Mayenne.

Pour en savoir plus :

www.loiret-nature-environnement.org – 02 38 56 90 64



Textes et photos : MCE, Denis Pépin, LNE et FREDON Centre.
Illustrations : Dominique Charron
Graphisme : Cécile Aquisti - 06 89 53 51 75



Avec le soutien de :



Les jardifiches - les solutions techniques et les matériels

Pourquoi jardiner sans pesticides ?

Pour un jardin équilibré

Paillage, compostage, récupération d'eau de pluie, haies diversifiées, refuges à oiseaux... les techniques de jardinage au naturel sont efficaces, simples à mettre en œuvre et respectent les équilibres de la nature.

Pour un environnement préservé

En 2008, plus de 160 000 habitants de la région Centre ont consommé au moins une fois une eau non conforme aux valeurs réglementaires relatives aux pesticides.

(https://centre.sante.gouv.fr/dep45/environnement/o_conso/aep/indexdep_aep.htm)

Pour un environnement sain

Directs ou différés dans le temps, les dangers des pesticides sont réels. Réduire leur utilisation est aujourd'hui une priorité.



En signant la charte « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide », votre magasin s'est engagé à mieux vous conseiller sur les techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides.

Ce logo permet de repérer les produits et matériels encouragés par la charte.

Retrouvez tous les magasins signataires sur www.loiret-nature-environnement.org



Les jardifiches - les solutions techniques et les matériels

O Pourquoi jardiner sans pesticides ?

Quels sont les produits et matériels pour jardiner sans pesticides ?

Pour désherber ou éviter de désherber :

- **Sarcloir, couteau à désherber, binette** > pour désherber sans désherbant.
- **Paillis organiques** > pour couvrir la terre et favoriser l'activité biologique.
- **Paillis plastiques** > pour couvrir la terre.
- **Scarificateur** > pour aérer la pelouse et extraire la mousse.
- **Plantes couvre-sol** > pour couvrir la terre et embellir les massifs.
- **Engrais vert** > pour couvrir le sol après une culture potagère.



Broyeur

Pour nourrir le sol et entretenir la bonne santé des plantes :

- **Compost / Fumier composté**
> pour structurer le sol et apporter les éléments fertilisants.
- **Amendement calcaire et magnésien**
> pour limiter l'acidité du sol.
- **Composteur**
> pour faire son propre compost.
- **Plantes moins sensibles aux maladies** (fruits et légumes, arbres fruitiers, rosiers...)
> pour limiter le développement de maladies.

Pour recycler les déchets de jardin et de cuisine :

- **Brouette, sac de ramassage** > pour ramasser les déchets et les récupérer.
- **Composteur** > pour faire son propre compost.
- **Broyeur** > pour faire vos propres paillis.

Pour arroser sans gaspiller :

- **Récupérateur d'eau de pluie**
> pour utiliser une eau gratuite, tempérée et non chlorée.
- **Tuyau microporeux**
> pour arroser au goutte à goutte.
- **Pompe**
> pour puiser dans les cuves d'eau enterrées.
- **Paillis**
> pour garder l'humidité aux pieds de vos plantes.



Pour lutter contre les ravageurs :

- **Barrières et pièges à insectes**
> pour empêcher les ravageurs d'atteindre vos plantes.
- **Abris et nichoirs à auxiliaires**
> pour héberger les prédateurs des ravageurs.
- **Haie champêtre**
> pour favoriser les insectes auxiliaires.



Votre commune a réussi, pourquoi pas vous ?

En 2010, 17 communes du Loiret dont 11 de l'Agglo, sont signataires de la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages » : elles se sont engagées à ne plus utiliser à terme de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts.

M^{me} PRIAMI, élue adjointe déléguée à l'urbanisme et M. BARBIER, responsable du service espace vert de Boigny-sur-Bionne. M. SENOTIER, adjoint chargé de l'environnement et du développement durable de Combleux.



M^{me} Priami et M. Barbier, Boigny-sur-Bionne.

interview

Loiret Nature Environnement :

« Pourquoi votre commune s'est-elle engagée sur la voie du zéro pesticide ? »

M^{me} PRIAMI : « Nous étions tous conscients que les pesticides sont dangereux pour la santé et l'environnement. Nous avons commencé à réduire leur utilisation. L'opération « Zéro pesticide », avec le concours des professionnels de LNE, la FREDON Centre et le partenariat avec d'autres communes, nous a permis d'aller beaucoup plus loin et plus rapidement vers les objectifs que nous nous étions fixés. »

M. BARBIER : « Etant sur le terrain, je savais que toute l'équipe espaces verts souhaitait abandonner l'utilisation des pesticides, dangereux pour la santé de tous. Les agents étaient motivés pour expérimenter d'autres techniques. L'opération « Zéro pesticide », soutenue par les élus, a complètement répondu à notre attente. »

Alerte santé !

Tout comme les cigarettes, les pesticides sont dangereux pour la santé mais largement commercialisés. Et si vous arrêtez d'en utiliser ?

Sur les 500 substances actives de pesticides actuellement commercialisées en France, environ 8% sont classés « possibilités d'effets irréversibles » ou « peut provoquer le cancer ». Faut-il s'en étonner, puisque leur nocivité est précisément leur raison d'être ?

(Barbier G. & Farrachi A., 2004)